

ANNEXE VIII

CHOIX D'UNE FIRME POUR LA MISSION D'EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS 2024

Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale :

Après examen des possibilités et des appels de proposition reçus :

Conformément à la décision prise le 18 mars 2024, (résolution CA-24-03-18-1904) le conseil d'administration recommande à l'Assemblée d'opter pour la préparation d'un rapport de mission d'examen et propose de retenir les services de Laplante Brodeur Lussier Inc. pour l'examen des états financiers 2024 de la Compagnie des jeunes retraités.